

Je vous informe qu'un Conseil Municipal aura lieu le

Mardi 7 février 2023, à 19 heures, en salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour est le suivant :

- I) Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 13 décembre 2022
- II) Délibérations
 - 1. Adaptation du tableau des postes budgétaires : créations de postes
 - 2. Fixation de la liste des emplois et des conditions d'occupation des logements de fonction pour occupation précaire avec astreinte
 - 3. Adhésion au groupement de commandes du CIG Grande Couronne pour les assurances incendie, accidents et risques divers (IARD) pour la période 2024-2027
 - 4. Modification générale n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) – avis de la commune de Mantès-la-Ville
 - 5. Convention de mise à disposition du Jardin du Sacré Cœur
 - 6. Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour accorder l'adhésion de la collectivité au réseau Francophone de Villes Amies des Aînés (ainsi qu'au réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS)
 - 7. Adoption et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de partenariat avec la prévention Retraite Ile-de-France
 - 8. Adoption du principe de la tarification des activités seniors 2023
- III) Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Sami DAMERGY

